



## **Non aux interventions policières dans les établissements scolaires !**

Le 26 septembre, deux jeunes lycéens de 16 et 17 ans, soupçonnés de harcèlement, ont été interpellés par des policiers en civil, dans le bureau du proviseur du lycée de Rosa Parks à La Roche-sur-Yon. Cette arrestation faisait suite à l'interpellation d'un collégien, arrêté et menotté dans sa classe une semaine plus tôt, dans un établissement du Val de Marne.

Sans nier la gravité des phénomènes de harcèlement dans les établissements scolaires, et la nécessité d'y remédier, cette succession soudaine, en quelques jours, d'arrestations d'élèves mineurs, dans leurs établissements, ne peut que susciter les plus grandes inquiétudes.

En effet, une telle manière d'agir, obéissant aux exigences de la communication ministérielle, ne résout pas les problèmes de fond. Une politique répressive visant à stigmatiser et culpabiliser n'est pas la réponse adaptée. Il faut que le problème soit traité à la racine en s'attaquant aux causes structurelles de ces violences. Cela passe par l'éducation et la mise en place de vrais programmes de sensibilisation et de la prévention

Le plan du ministre pour lutter contre le harcèlement scolaire, présenté le 27 septembre, ne répond ni aux besoins des élèves, ni aux revendications des personnels qui demandent la création urgente des postes d'infirmières, de médecins scolaires, de Psy-EN, de CPE, d'AED, d'assistantes sociales, et bien entendu de professeurs dont la rentrée a révélé le manque criant dans les établissements.

Au prétexte de les protéger, l'envoi de la police dans les collèges et lycées ne peut que terroriser les jeunes, en faisant peser sur eux la menace permanente d'être interpellés partout, y compris dans leur établissement scolaire, qui ne serait plus une enceinte protégée.

A cette recrudescence d'interventions policières s'ajoute la volonté gouvernementale de rendre obligatoire le Service National Universel à l'Ecole, mettant les élèves à disposition de l'armée.

**En tant qu'organisations syndicales de l'enseignement, nous ne pouvons l'accepter. C'est pourquoi nous demandons que cessent les arrestations d'élèves dans les établissements scolaires et que soient créés de toute urgence les postes nécessaires pour rétablir les conditions permettant aux personnels d'exercer leurs missions conformément à leurs statuts, et garantir aux élèves leur droit égal d'accès à l'instruction.**

**Les écoles, collèges et lycées doivent rester des lieux d'étude !**

*Montreuil, le 11 octobre 2023*